

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 17 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEyron.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Julien THELLIER
M. René GODIGON	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Florent MONEYRON
M. Didier MATRAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Agnès LAVEST	M. Bernard SAXER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Aline ROCHE	M. Cyrille COURTY
M. Daniel PEYNON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	Mme Marie-France BARRIER
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

VOTE : En exercice : 36

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)
M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)
Mme Monique FERRIER (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND
Mme Isabelle BRACALE

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ECONOMIE – JOURNEES PORTES OUVERTES ENTREPRISES BASSIN DE THIERS 2019 – PARTICIPATION FINANCIERE ET CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CC THIERS DORE ET MONTAGNE

**ECONOMIE – JOURNEES PORTES OUVERTES ENTREPRISES
BASSIN DE THIERS 2019 – PARTICIPATION FINANCIERE ET
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CC THIERS DORE ET
MONTAGNE**

Monsieur le Président rappelle que pour la 10^{me} année consécutive, les Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et la CCEDA co-organisent la manifestation dédiée à la découverte des entreprises du bassin Thiernois « Les Journées Portes Ouvertes Entreprises ».

Fort du succès connu lors des précédentes éditions, et compte-tenu de l'intérêt économique que représente cette manifestation, une nouvelle édition a été programmée les 9, 10 et 11 octobre prochain (cadre de la semaine nationale de l'emploi). Cette année, 44 entreprises du bassin thiernois ont décidé de participer à cette opération, dont 6 situées sur le territoire de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier (SARL MAIA, Matterpix, Ecovert-Boilon, Top Clean Packaging, ARS Fictilis, et l'Atelier du Potier).

Une participation financière de la Communauté de Commune est sollicitée pour la communication et la promotion de cette manifestation (édition de dépliants, affiches et insertion presse dans la Montagne et la Gazette, affichage urbain).

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- de fixer la participation financière à l'édition 2019 de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier à hauteur de 2000€ ;
- de signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) relative à cette participation ;
- de régler cette participation financière à la CCTDM.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1^{er} octobre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.